



# Eliminatoire Coupe de France 2019

**26 MAI 2019. LUCHÉ PRINGÉ. *Changement de date et lieux***

Organisation : CD72ps - T.R.Le Lude

- 7h00 - Rendez-vous des concurrents. Port des Roches.
- 7h15 - Appel et tirage au sort
- 8h35 - Amorçage
- 8h45 - Début de l'épreuve
- 11h25 - Signal des 5 dernières minutes
- 11h30 - Fin de l'épreuve

Personne à contacter :  
TEISSIER Francis  
7, rue de Touraine. 72100. Le Mans  
Tél : 06 33 30 64 23  
francis-teissier@laposte.net

18h45 - Proclamation des résultats après le moulinet

**LICENCE ET  
CARTE DE PÊCHE  
OBLIGATOIRES**

**Responsables CD : TEISSIER.F - LAHOREAU.J et F**

## RAPPEL DU REGLEMENT

### OUVERT UNIQUEMENT AUX PECHEURS LICENCIÉS

- Durée de l'épreuve : 2 heures 45
- 1 point par gramme.
- Longueur maximum des cannes : 13m 00 (Moulinet interdit )
- Esches vivantes ou mortes: 3/4 litre toutes confondues
- Amorces toutes confondues (y compris terre) mouillées et non tassées **15 litres**
- Bourriche obligatoire (Poissons pesés vivants et remis à l'eau)
- Le tamisage des amorces est interdit après le contrôle des responsables
- Une fois donné le départ, il sera interdit au pêcheur, de recevoir matériel, esches, amorces
- Pour le rappel effectué à la coupelle ou à la fronde pour les amorces, les asticots collés, la quantité devra être prise d'une seule main mais ensuite, la boulette de rappel pourra être confectionnée à deux mains. Ces boulettes de rappel ne devront pas être confectionnées avant le signal de début de pêche.
- A la fin de chaque manche, les restes d'esches et d'amorces , ne devront pas être remis à l'eau
- L'épreuve pourra être interrompue, retardée ou remise, en cas d'orage
- Les accompagnateurs devront se tenir derrière les banderoles.

**L'A.Midi : Championnat de La Sarthe Moulinet (Voir programme)**

